



■ Avis de marché

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Creil, correspondant : M. Jean-Claude Villemain - maire de Creil, place François Mitterrand, B.P. 76, 60109 Creil Cedex, tél. : 03-44-29-50-00, télécopieur : 03-44-29-50-02

Adresse internet : <http://www.creil.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : extension de la vidéoprotection, travaux de génie civil et câblages associés et maintenance.

Type de marché de travaux : exécution.

CPV - Objet principal : Objet principal : 35120000 - Objets supplémentaires : 45233292.

Lieu d'exécution : territoire de la Ville de Creil, 60100 Creil.

Code NUTS : FRE22

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales : La ville de Creil dispose d'une vingtaine de caméras de Vidéoprotection. Dans le cadre de sa politique de prévention et de sécurité, ce service a vocation à se développer. Il permettra d'étendre la couverture du territoire et d'offrir des outils performants à la Police Municipale afin d'appuyer ses interventions sur le terrain et rechercher des faits à posteriori. Un nouveau CSU sera aménagé au sein du Centre Technique Municipal.

L'objectif de cette présente consultation est de constituer une infrastructure opérationnelle globale et complète ainsi que d'assurer les prestations de maintenance et d'assistance à l'exploitation.

Les technologies concernées par ce marché sont principalement :

- génie civil ;
- fibres optiques ;
- équipements d'accès réseau de certaines caméras ;
- vidéoprotection et câblages associés.

Les prestations faisant l'objet du marché sont réglées par application d'un prix global et forfaitaire selon la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.) pour :

- L'optimisation de l'architecture de transport ;
- Le raccordement fibre optique du château d'eau vers BUHL ;
- Le déploiement des nouvelles caméras ;
- L'optimisation de raccordements des caméras existantes ;

- La sécurisation et réinstallation des caméras existantes C13 et C14 ;
- Le diagnostic des caméras existantes.

Les prestations faisant l'objet du marché sont réglées par application d'un prix unitaire selon le Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U.) pour la construction du nouveau Centre de Supervision Urbaine et la migration de l'existant, le raccordement à la police nationale, la réalisation des travaux pour le site n°54 et le maintien en conditions opérationnelles (MCO) de l'existant et des ajouts réalisés. Ces prestations seront à réaliser sur bon de commande et rémunérées par application du prix unitaire aux quantités réellement exécutées.

Refus des variantes

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de commencement des travaux : 24 février 2020.

Cautionnement et garanties exigés : le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une caution personnelle et solidaire ou d'une garantie à première demande à concurrence de 100.0 % du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : art. L.2191-1 à L.2191-8 et R2191-3 à R2191-63 du code de la commande publique. Modalités de paiement : le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la facture. Mandat administratif sur service fait.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : en cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : celles fixées dans le règlement de la consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1-valeur technique : 35 %;
- 1.1-adéquation des composants par rapport à la demande et sur la qualité des composants : 13 %;
- 1.2-l'architecture : 11 %;
- 1.3-les notes de dimensionnement pour l'intégration dans le réseau et la solution vidéoprotection existants de la ville : 11 %;
- 2-prix des prestations : 30 %;
- 2.1-montant de la décomposition du prix global et forfaitaire : 20 %;

- 2.2-montant total issu des détails quantitatifs estimatifs : 10 %;
- 3-qualité du service : 25 %;
- 3.1-cohérence de la méthodologie et son adéquation avec la demande pour la première phase (étude, pilotage, formation, documentation et réception) : 9 %;
- 3.2-cohérence des prestations de maintenance : 9 %;
- 3.3-cohérence de l'organisation proposée : description de l'équipe (interlocuteurs, cv, expériences, rôle et charge) : 7 %;
- 4-planning et délai : 10 %;
- 4.1-constitution et cohérence du planning par rapport à la méthodologie proposée : 5 %;
- 4.2-délai d'exécution conforme au calendrier du projet : 5 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 8 janvier 2020, à 17 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements : Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 19TVX06.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement sur achat public à l'adresse suivante : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_7zqPArU5nw&v=1&selected=0 ou sur <http://www.creil.fr> (Rubrique "vie municipale - marchés publics").

Conditions de remise des offres ou des candidatures : le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_7zqPArU5nw&v=1&selected=0

De plus, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12 novembre 2019.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Mairie de Creil – Correspondant : service des marchés publics, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_7zqPArU5nw&v=1&selected=0.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens 14 rue Lemerchier - cs 81114 80011 Amiens Cedex 1, tél. : 03-22-33-61-70, courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr, télécopieur : 03-22-33-61-71 adresse internet : <http://www.amiens.tribunal-administratif.fr>.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Service du greffe du tribunal administratif désigné ci-dessus.

Mots descripteurs : Génie civil, Télésurveillance.